

Sujet : [INTERNET] NON au méthaniseur

De : Maxime <renardmaxime.52@gmail.com>

Date : 19/03/2024 20:22

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Je me permets de vous adresser ce mail pour exprimer mes préoccupations concernant le projet de construction d'un méthaniseur de grande taille dans notre région. En tant que citoyen résidant dans une petite ville, je suis profondément inquiet des répercussions potentielles que ce projet pourrait avoir, notamment sur la circulation routière.

Tout d'abord, permettez-moi de souligner que l'installation d'un méthaniseur de grande envergure entraînerait très probablement un afflux important de camions transportant des déchets organiques vers le site. Cette augmentation du trafic routier représente une source de préoccupation majeure pour notre communauté locale. Les routes de notre petite ville ne sont pas conçues pour supporter un tel volume de circulation, ce qui pourrait entraîner des problèmes de congestion, d'usure prématurée des routes et même des risques accrus d'accidents.

De plus, cette concentration de camions sur nos routes pourrait avoir un impact négatif sur la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes locaux. Les routes étroites et sinueuses de notre région ne sont pas adaptées à un trafic intense, ce qui pourrait augmenter les risques d'accidents et de collisions.

En outre, je suis préoccupé par les répercussions environnementales potentielles de ce méthaniseur de grande taille. La concentration de grandes quantités de déchets organiques et les émissions associées pourraient avoir des conséquences néfastes sur la qualité de l'air et de l'eau dans notre région, mettant en péril la santé et le bien-être de la population locale ainsi que la biodiversité environnante.

En conclusion, je vous exhorte, en tant qu'autorité compétente, à prendre en considération ces préoccupations légitimes avant de prendre toute décision concernant le projet de méthaniseur de grande taille. Il est impératif de mener une évaluation approfondie des risques et des impacts potentiels sur la circulation routière, sur l'environnement et sur la santé publique, et d'impliquer activement la communauté locale dans ce processus décisionnel.

Bien à vous

Maxime RENARD